

moncoq, l'app qui vous aide à y voir plus clair avec vos impôts

IMI Productions lance une campagne de crowdfunding pour financer le lancement de moncoq, une application mobile dédiée à informer les contribuables sur le prélèvement à la source. Objectif : 12 800 euros.

Temps de lecture : minute

1 décembre 2018

Entre la déclaration à faire, le prélèvement à la source et le paiement final, la plupart des contribuables français ont perdu leurs repères pour gérer leur argent. En cause, la réforme fiscale qui entrera en vigueur en 2019. Une réforme qui reste encore incomprise par 7 Français sur 10, selon un sondage réalisé par [YouGov France](#) en septembre dernier.

Une problématique qu'ont bien compris Pascale Lafitte, Nicolas Delourne et Toto Certa, à l'origine du site [anneeblanche.fr](#), consacré à la réforme fiscale. Ceux-ci, qui ont pris conscience que les contribuables étaient mal informés sur le prélèvement à la source et en particulier quels effets cela allait avoir sur leur trésorerie, lancent désormais moncoq, une application qui veut alerter les contribuables à chaque prélèvement à la source, et promet de les aider à gérer leur trésorerie fiscale.

Combien ? Où ? Quand ?

Combien je dois payer ? Où je dois payer ? Et quand je dois payer ? Autant de questions dont les réponses seront fournies par moncoq pour calmer vos appréhensions sur le paiement des impôts. En effet, la réforme fiscale prévoit un décalage, voire un enchevêtrement des

prélèvements et des déclarations. Ainsi, un contribuable commencera à régler ses impôts 2019 en janvier 2019, mais ce n'est qu'en septembre voire décembre 2020, soit 20 à 24 mois plus tard que son compte sera soldé. Entre temps, le prélèvement à la source de son impôt 2020 aura lui-même démarré. Vous n'y comprenez rien ? C'est normal.

Cette réforme concerne au moins 37 millions de foyers fiscaux qui payent l'impôt sur le revenu. En utilisant moncoq, ils pourront désormais prévoir les mouvements de leur solde, et ainsi gérer au mieux leur trésorerie.

En pratique, moncoq "chante" trois jours avant qu'un mouvement d'origine fiscale s'opère, et à chaque fois qu'il se produit. Elle vous alerte donc à chaque fois que vous payez de l'impôt, recevez une avance ou un trop-perçu, ou que le fisc vient se servir sur votre compte bancaire sans forcément vous prévenir... et oui, ça arrive ! Grâce au calendrier et au tableau de bord, vous pouvez également visualiser les conséquences directes des dispositions fiscales sur votre trésorerie et suivre périodiquement l'évolution par rapport aux mouvements, mois par mois, année d'impôt par année d'impôt.

La première version de moncoq qui devrait être disponible sur le marché en décembre servira à informer les contribuables, mais la deuxième version qui devrait être prête d'ici 6 mois sera plus performante et pédagogique. Des recommandations seront émises en fonction du profil de chaque contribuable afin que celui-ci puisse s'adapter sans forcément chambouler sa trésorerie.

[SOUTENIR MONCOQ SUR ULULE](#)

Article écrit par Ny Ando Randrianarisoa